CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E40936** **VALABLE JUSQU'AU** **28/11/2027**

ÉDITÉ LE 05/11/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 20/06/1985

Raison sociale : SEDIB

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 27/08/2024

Capital : 150 000

5 PLACE DU GENERAL DE GAULLE
92160 ANTONY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTERRE 333 192 771

Siret : 333 192 771 00066

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 2101404

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1258.003/002 71314

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1258.003/002 71314

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2026

Téléphone : 01 58 68 58 58 **Fax :** 01 58 68 58 59

Portable : 0678217768

Responsabilité légale :
DE JESUS MARGARIDO PHILIPPE PRÉSIDENT / HENRY ROMAIN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet : http://www.spiebatignolles.fr

E-mail : sedib@spiebatignolles.fr

Effectif moyen : 44 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 14 719 278 **Tranche de classification :** CA8

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4322	Fabrication et pose de menuiserie intérieure en bois (Technicité confirmée)	44	06/10/2026
9112	Agencement (Technicité confirmée)	46	09/09/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 05/11/2026 11:35

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.